

# Titre Professionnel TECHNICIEN DE MAINTENANCE D'ENGINS ET DE MATÉRIELS DE CHANTIER ET DE MANUTENTION

Niveau 4

## INFORMATIONS

**Titre officiel de la formation RNCP**  
**Code RNCP : 39007**  
(Plus d'info : [www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr))

### **CERTIFICATEUR**

Ministère du Travail du Plein Emploi et de  
l'Insertion

### **ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT**

23 mars 2029

### **PUBLIC CONCERNÉ**

Tout public.

### **PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP**

Une étude particulière peut être mise en place.  
Pour cela, contacter le référent handicap du lieu  
de formation.

### **CONDITIONS D'ACCÈS**

#### ▀ **Par la voie de l'apprentissage :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la  
formation.

Jeunes sortis de 3<sup>ème</sup> ayant 15 ans avant le 31  
décembre de l'année de la formation.

*Sans condition d'âge pour les personnes reconnues  
travailleur handicapé, ayant un projet de création  
ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme,  
inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.*

#### ▀ **En contrat de professionnalisation :**

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la  
formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

#### ▀ **Autres dispositifs de la Formation**

##### **Professionnelle Continue :**

Salariés, demandeurs d'emploi.

### **PRÉREQUIS**

Diplôme de niveau équivalent ou supérieur  
validé.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la  
visite médicale d'embauche.

- Le technicien de Maintenance d'Engins et de Matériels de Chantier et de Manutention intervient sur :
  - l'ensemble des opérations d'entretien programmé, de maintenance préventive et de réparation ;
  - les matériels de types bouteurs, niveleuses, chargeuses, pelles hydrauliques, chariots élévateurs et nacelles et de leurs équipements.
- Les techniques de réparation qu'il met en œuvre font appel à des compétences sur des systèmes et des dispositifs combinants la mécanique, l'électricité, l'électronique, l'hydraulique et la pneumatique.

## 1. Missions

Sous la responsabilité du responsable hiérarchique, il/elle doit :

- Réceptionner les matériels ;
- Établir les diagnostics ;
- Contrôler et expertiser les matériels ;
- Élaborer les devis ;
- Vérifier la disponibilité des pièces nécessaires ;
- Évaluer les temps de réalisation ;
- Organiser et assurer le suivi technique des interventions.

Dans les entreprises, le technicien planifie et organise la maintenance du parc « matériel » conformément à l'organisation et à ses priorités. Il gère la documentation et les données techniques des constructeurs pour l'ensemble des matériels. « Référent technique », il informe et assiste les mécaniciens pour les opérations hors de leurs compétences. Si le travail s'effectue en équipe sous sa responsabilité, il organise l'intervention, détermine les actions à réaliser et donne les consignes.

## 2. Compétences attestées

Assurer l'entretien et la maintenance des engins et des matériels

- Réceptionner un matériel, organiser et réaliser les opérations de maintenance programmée ;
- Réparer des éléments assemblés vissés et pièces mécano-soudées ;
- Manœuvrer les engins et les matériels en sécurité ;
- Prendre en charge un matériel, effectuer le remplacement, les réglages des équipements périphériques du moteur thermique ;
- Prendre en charge un matériel, effectuer l'entretien et le contrôle des systèmes et composants électriques et électroniques embarqués ;
- Prendre en charge un matériel, assurer l'entretien et le contrôle des éléments de la transmission ;
- Prendre en charge un matériel, entretenir et contrôler les systèmes de freinage et les pneumatiques ;
- Prendre en charge un matériel, effectuer le contrôle des circuits hydrauliques et remplacer les composants.



## INFORMATIONS

**CONDITIONS D'ENTRÉE  
DANS LA FORMATION**

Avoir réalisé le positionnement.  
Avoir validé le projet professionnel suite à  
l'entretien avec un membre du CFA.

**CAMPUS DE FORMATION**

BTP CFA Ardennes (08)

**DURÉE DE LA FORMATION**

12 mois.

Des aménagements de durées sont possibles  
selon les prérequis du candidat. La durée sera  
déterminée dans le cadre du positionnement et  
de l'entretien concernant le projet  
professionnel du candidat.

**PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION**

A déterminer à l'issue du positionnement et de  
l'entretien concernant le projet professionnel  
du candidat.

**COÛT DE LA FORMATION****▀ Par la voie de l'apprentissage :**

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du  
contrat d'apprentissage.

**▀ Par la voie des contrats de  
professionnalisation et de la Formation  
Continue :**

Nous contacter.

**PLUS D'INFO :**

[www.btpcfa-grandest.fr](http://www.btpcfa-grandest.fr)

**POUR FACILITER  
VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :**

[www.monavenirbtpgrandest.fr](http://www.monavenirbtpgrandest.fr)

Mise à jour le 28/11/2024

Établir un diagnostic et effectuer la remise en état des matériels de  
manutention et de chantier

- Gérer et planifier la maintenance d'un parc de matériel ;
- Réaliser les opérations de manipulation des fluides frigorigènes ;
- Diagnostiquer et réparer les moteurs thermiques des matériels de  
manutention et de chantier ;
- Diagnostiquer et réparer la traction électrique et l'ensemble des systèmes et  
composants électriques et électroniques embarqués des matériels de  
manutention et de chantier ;
- Diagnostiquer et réparer les organes de transmission et de freinage des  
matériels de manutention et de chantier ;
- Diagnostiquer et réparer les circuits et les organes hydrauliques des matériels  
de manutention et de chantier ;
- Diagnostiquer et remettre en état des équipements des matériels de  
manutention et de chantier.

**3. Méthodes pédagogiques**

Rythme alternée  
CFA/Entreprise



Enseignements en  
digital learning



Livret d'apprentissage  
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation  
(planning, résultats, absences)

**4. Outils et moyens techniques**

Des ateliers équipés  
de postes de travail



Des salles de cours  
connectées



Une plateforme LMS  
avec des cours en ligne

**5. Moyens humains**

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des  
certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle  
pour assurer une formation de qualité.

**6. Modalités d'évaluation**

L'évaluation du Titre Pro s'effectue lors d'un examen final comprenant 4 phases  
différentes.

Mise en situation professionnelle : à partir de documents et de consignes, chaque  
candidat réalise une production professionnelle.

Entretien technique : le jury mène cet entretien avec chaque candidat, après la mise en  
situation professionnelle et à partir d'une trame de questionnement qui lui est  
proposée.

Questionnaire professionnel : le questionnaire professionnel est un écrit réalisé  
simultanément par tous les candidats de la session d'examen.

Entretien final : le jury évalue les connaissances liées au métier du candidat.